



**AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC  
PROJET D'ÉCHANGE CHEMIN RURAL DE DOUAI**

Par délibération n° **06-2026 en date du 03 mars 2026**, le conseil municipal de la commune de SAINT MAIXANT a décidé d'engager une procédure relative à l'échange d'un chemin rural conformément aux dispositions du Code rural et de la pêche maritime.

Le projet porte sur l'échange **du chemin rural n°10 chemin rural de Douai sis rue Larrieu** : avec des parcelles appartenant à M et Mme NOËL Paul.

Conformément à la réglementation en vigueur, le dossier relatif à ce projet est mis à la disposition du public :

**Du 29 juin 2026 au 29 juillet 2026, En mairie de Saint-Maixant  
Aux jours et heures habituels d'ouverture**

Le Maire,

Alain BERNADET.

